LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — *Depuis 1928*

APF HQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 73 — Mercredi le 24 août 1983 — 12 pages 0.50

A Girouxville

Notre patrimoine

Par Simone Laberge

Notre patrimoine, c'est le thème qu'a développé les Ateliers Jeunes '83 au cours de la période du 25 juillet au 10 août. Plusieurs ateliers étaient offerts sous ce thème et 110 jeunes de 5 à 14 ans sont venus y travailler intensément à faire revivre à leur manière leur patrimoine.

Les jeunes garçons se sont appliqués à fabriquer des wagons, semblables à ceux qu'ont sans doute utilisé leurs grands-pères en venant s'établir à Girouxville au début de la paroisse. Ils ont aussi construit des "Mini Shack" en rondin, muni de tous les meubles et accessoires, recréant la minuscule maisonnette où vécûrent leurs grands parents sur leur "Homestead".

Différents groupes se sont livrés avec joie et enthousiasme à travailler surtout avec des éléments rustiques qu'offre la nature tels que: l'argile que l'on pourrait trouver sur les bords des lacs et rivières; les jeunes ont vu naître sous l'effet de leur imagination créative, des jardinières, des mobiles, des poupées, etc. Avec des graines de jardin et de ferme, un peu de colle, ils ont créé comme par magie des hiboux, des chats, des oursons, etc. Et, avec le blé cultivé par leur père, à l'état de farine, un peu de sel et d'eau, et l'habilité de leurs petits doigts, le tout s'est transformé rapidement en grand-pères grand-mères, pères Noël, chandeliers....

Une partie des jeunes de Girouxville, participant aux ateliers.

Les ateliers folkloriques, de gignes et théâtre ont aussi été très populaires. Le soir de l'exposition, les jeunes ont réussi à offrir un bon petit spectacle de ce qu'ils avaient maîtrisé en si peu de temps.

En effet, plus de 200 parents et amis sont venus à cette soirée de clôture, le 9 août, pour admirer les chefs d'oeuvres des jeunes (environ 500 pièces). On voulait également voir le diaporama des pionniers de Girouxville, présenté spécialement dans le cadre du thème (notre patrimoine) par Roger Prieur, o.m.i.; et, bien sur, prendre une bonne collation accompagnée d'un bon café fumant... tout en jasant des talents artistiques de leurs enfants...



Exposition de wagons fabriqués par les jeunes garçons.

Le Comité Culturel de Girouxville, organisateur de cette activité, remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué, soit par leur dévouement, soit par leur aide financière à faire un succès des Ateliers Jeunes 1983.

Les instructeurs: Jeannine Guerette - Thérèse Bégin, Thérèse Allard, Francine Tardif, Evelyne Henley, Simone Laberge, Lynn et Angèle Blanchette, Normand Guerette. Les dons: Alberta Culture, Secrétariat d'Etat, Chevaliers de Colomb de Grouard, le village de Girouxville, la Coopérative et la Caisse de Girouxville.

Voir PHOTOS page 2

Pour les francophones

L'école d'immersion est un non sens

EDMONTON (GL) - Selon le juge Guy Richard du Nouveau-Brunswick, c'est un non-sens logique et pédagogique que d'admettre un enfant francophone dans un programme d'immersion.

Cette affirmation est contenue dans un jugement de 73 pages que le juge Richard de la Cour du Banc de la Reine a rendu au cours de l'été à la suite d'un procès qui avait été intenté à la commission scolaire de Grand-Sault parce qu'elle avait admis en première année d'immersion une fille francophone, Julie Desmeules.

Selon le juge Richard, le conseil scolaire anglophone "avait le devoir et le pouvoir de refuser d'inscrire la jeune Julie Desmeules à son école". Pourquoi? Parce que selon le juge Richard, il est clair "que le gouvernement des élèves anglophones et francophones sous un même toit et dans un même système, conduit à l'interférence linguistique, à l'approvisionnement de la langue première et seconde et par conséquent à l'assimilation (p. 40) et que les programmes d'immersion sont conçus pour les élèves qui n'ont pas une connaissance pratique de la langue d'immersion" (p. 40).

C'est la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) et l'Association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick (ACSFNB) qui avaient contesté devant le tribunal les cours d'immersion en français pour les francophones dans le système anglophone au conseil scolaire minoritaire 50 de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick.

"VICTOIRE HISTORIQUE"

Selon les représentants de ces deux organismes acadiens, MM. Aurèle Thériault et Léon Richard, il s'agit là d'une "victoire historique". Dans son témoignage, le juge Richard a déclaré sans ambage qu'"il ne doit plus y avoir d'école bilingue au Nouveau-Brunswick".

"Beaucoup ont cru que l'école bilingue préparait de "bons bilingues", écrit encore le juge Richard. L'expérience a démontré le contraire parce que le bilinguisme personnel est bon pour l'individu à condition qu'il ait maîtrisé suffi-

Voir ECOLE page 2

A Rivière-la-Paix

Société généalogique de Smoky River

Par Simone Laberge

Samedi le 13 août dernier, quelques membres de la Société généalogique de Smoky River ont rencontré son Honorable le Ministre des Transports M. Marvin Moore, M.A.L. pour le comté de Smoky River. La rencontre s'est déroulée dans la plus parfaite harmonie. Le but était de présenter au Ministre le budget d'opération pour le futur Centre de Recherche de Smoky River et de s'assurer par son entremise et son influence des fonds d'opération auprès de l'Alberta Culture et d'autres organismes.

Egalement, mardi le 16 août, il y eu une rencontre avec Monsieur Allen Ridge, Directeur des Archives Provinciales, dont le but était d'obtenir des directives et des conseils professionnels au niveau des archives.

Le Club des Pionniers de Donnelly qui avait offert 60,000$ à la Société généalogique en juin dernier, a reçu une confirmation officielle du Procureur Général de la Province. Cette somme peut maintenant servir sans obstacle à la construction du futur Centre de Recherche.

Les membres de la Société généalogique veulent remercier d'une façon toute spéciale les membres du Club des Pionniers de Donnelly pour leur généreuse contribution. Ils veulent aussi les féliciter pour leur geste de solidarité et de compréhension. Ce groupe d'âge d'or sait se garder ouvert au progrès en apportant par le futur Centre de recherche un élément indispensable au développement culturel de la région.

La Société généalogique compte maintenant tout près de 200 membres, si vous désirez vous joindre à ce groupe dynamique, envoyez sans tarder votre minime cotisation de 5.$ au soin de: La Société de Généalogie de Smoky River, a-s Elphège Boulet, Donnelly, Alberta T0H 1G0.

ECOLE D'IMMERSION

suite de la page 1

samment sa langue première" (p. 28)

Plusieurs experts ont comparu lors de ce procès dont le Dr. Gérard Etienne et le Dr Lionel Desjarlais. Selon eux, accepter des enfants parlant français en classe d'immersion française ou dans l'"Extended Core French Program" risque de contribuer à l'assimilation des francophones.

Le juge Richard, qui a lui-même vécu dans quatre localités différentes du Nouveau-Brunswick a déclaré qu'il lui était facile d'apprécier la teneur de tels témoignages.

L'ECOLE BILINGUE, C'EST FINI

Au Nouveau-Brunswick, il existe maintenant deux systèmes d'éducation égaux, l'un francophone et l'autre anglophone. L'école bilingue dans cette province, c'est fini depuis 1981. Aussi, en condamnant le conseil scolaire de Grand-Sault qui avait admis la jeune Desmeules dans une école d'immersion, le juge Richard déclare qu'un tel geste contribue "à réouvrir la porte à l'école bilingue, porte que l'on vient à peine de fermer" (p. 69)

A la suite de ce jugement, M. Jean L. Pedneault, éditorialiste du journal d'Edmunston "Le Madawaska" écrivait ceci:

"Le jugement Richard est l'aboutissement normal et juste de la Loi sur les langues officielles, celle de l'égalité des communautés linguistiques et la Loi scolaire modifiée...

"Reste à souhaiter, conclut l'éditorialiste, que tout le monde se conformera au jugement pour le plein épanouissement de nos élèves anglophones et francophones. L'enseignement de qualité de la langue seconde et une harmonie dans le milieu produiront de bons bilingues et des personnes culturellement indentifiées et fières".

Des chats et des hiboux fabriqués des graines de jardin.





Vases et poupées fabriqués d'argile.

Le membre au pouvoir

Les objectifs de la coopérative sont pour ses administrateurs l'autorité suprême "le grand patron", qu'ils ont en définitive pour mandat de servir.

Le membre qui entre dans une coopérative en accepte les objectifs, les avantages et les responsabilités du fait de son acceptation de ses statuts et règlements. Les statuts en effet énumèrent entre autres les objectifs principaux de la coopérative, tandis que ses règlements précisent les droits et les obligations, les pouvoirs et les responsabilités respectives des membres et de leur organisation. Ces documents consacrent en particulier le caractère démocratique de la coopérative ainsi que sa nature d'entreprise de service.

Lors de son admission dans la coopérative, le membre prend surtout conscience des avantages qui lui procurent son statut, mais ceux-ci sont liés à des responsabilités capitales pour lui comme pour sa coopérative.

LE MEMBRE

La première responsabilité est permanente. C'est celle de participer à l'élection des administrateurs. Il s'agit de conférer à quelques-uns des membres de la coopérative le mandat d'agir au nom de l'ensemble des membres, dans le sens de leurs meilleurs intérêts. Il s'agit donc d'une responsabilité extrêmement importante puisque la qualité, l'orientation et la valeur même de l'activité de la coopérative en dépend.

Il arrive malheureusement trop souvent que, faute de réflexion suffisante, le membre choisira au hasard ceux à qui seront confiés les intérêts de la coopérative et de ses membres. Ils seront rarement les meilleurs administrateurs étant choisis pour les mauvaises raisons.

Le membre tâchera de se faire une idée précise du rôle qu'auront à jouer les administrateurs dans la défense des intérêts de la coopérative et de ses membres. Il pourra ensuite choisir avec plus de succès les membres pour qui ce mandat important sera confié. Ce seront avant tout des personnes sages et dévouées, sans restriction aux intérêts de la coopérative. Des personnes capables de dépasser le niveau de la routine opérationnelle de la coopérative pour rejoindre les intérêts et les besoins des membres; capables d'adapter les recommandations de leur personnel de gestion aux besoins et aux meilleurs intérêts des membres de la coopérative. Des personnes capables d'établir des politiques administratives efficaces dans leurs champs de juridiction, selon les règlements, les décisions de l'assemblée générale et les exigences de la nature coopérative de l'institution. Il s'agit donc de personnes capables d'allier idéalisme et sens pratique, ambition coopérative et prudence administrative, respect de la personne et bien commun.

LE DIRIGEANT

La seconde responsabilité que le membre doit se préparer à assumer est plus exigeante. C'est celle de remplir lui-même à l'occasion la fonction d'administrateur. Il faut comprendre qu'il s'agit d'une fonction essentielle au succès de la coopérative, que chaque membre devrait être prêt à accepter pour un temps un tel mandat, et qu'il devrait se préparer en conséquence. Puisqu'il s'agit d'une fonction bénévole, et exigeante, un membre ne devrait pas être obligé d'accéder à ce poste pendant de trop nombreuses années. La prolongation indue du mandat d'un administrateur rend rarement service ni à lui-même ni à sa coopérative. Des administrateurs dynamiques, actifs et responsables sentent le besoin d'un repos bien mérité après peu d'années, quitte à accepter un nouveau mandat quelques années plus tard.

Article tiré dans MA CAISSE, Vol. 20, No. 3

L'ACFO se trompe

Alain Dexter
Le Droit

Vu l'absence de conflits internes et de grands débats publics sur la question de la francophonie, plusieurs croient que l'Association canadienne-française de l'Ontario est destinée à connaître une assemblée annuelle sans histoire. L'événement, le XXXIVe du genre, doit avoir lieu les 26, 27 et 28 du mois courant à Sudbury. Malgré les apparences, nous croyons que l'ACFO fait face à un très sérieux défi. L'organisme est arrivé à un moment de son histoire où il lui faut se remettre en question, et nul doute que la commission Lecuyer, qui a reçu pour mandat de porter un regard critique sur l'action globale de l'association, pourra lui fournir l'éclairage nécessaire.

Toutefois, le problème est que l'ACFO se lance dans un processus de concertation en vue de l'élaboration d'un programme de développement global avant même que la grille d'analyse sur son propre devenir soit complétée. En somme, l'assemblée prévue pour la fin du mois à Sudbury vise à devenir une sorte de plan d'action, alors que la commission Lecuyer est susceptible de porter jugement sur le rôle de l'ACFO face à des objectifs aussi fondamentaux.

Bref, ce n'est pas très flatteur pour la commission Lecuyer que de se lancer dans une démarche qui engage l'ACFO au regard de son rôle comme porte-parole de la minorité franco-ontarienne. Nous avons même le sentiment que le bureau des gouverneurs de l'ACFO n'a aucune considération pour une commission qui est pourtant l'émanation d'une volonté populaire (les délégués à la XXXIIIe assemblée annuelle) de situer le rôle de l'organisme face aux besoins de la société franco-ontarienne d'aujourd'hui.

Comment expliquer une telle muflerie? Il importe tout d'abord de souligner que la décision de l'ACFO d'orienter la prochaine assemblée générale sur la définition de grands objectifs fondamentaux (en vue d'un plan d'action triennal) devait s'insérer dans le cadre d'une entente avec le Secrétariat d'Etat consacrant son rôle d'intermédiaire officiel entre le fédéral et la communauté franco-ontarienne.

Un protocole d'entente proposé par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) au Secrétariat d'Etat aurait amené le fédéral à reconnaître un organisme parapluie pour chaque province du Canada, et les politiques d'Ottawa à l'intention des minorités de langues officielles auraient pu ainsi être influencées par l'ACFO, pour ce qui est de la minorité franco-ontarienne par exemple. Evidemment, l'affaire est tombée à l'eau comme on le sait suite aux pressions de représentants de milieux culturels et enseignants qui acceptaient mal de voir l'ACFO se faire l'interprète de leurs "desiderata".

Nous avons toujours été d'avis que l'existence d'un groupe de pression comme l'ACFO est essentielle à la communauté franco-ontarienne, mais nous croyons que la plus élémentaire délicatesse exige de cet organisme qu'il ne prenne pas d'engagements qui mettent en cause son devenir, avant que la commission Lecuyer n'ait remis son rapport. Il faut être logique tout de même, non?

Activités socio-culturelles

FORT MCMURRAY: A tous les dimanches du 15 mai au 28 août Rencontre de balle-molle au terrain de balle St-John

EDMONTON: Du 4 juillet au 2 septembre "Camp Soleil" au Park Emily Murphy - pour les jeunes de 7 à 12 ans, coût: 35$ par enfant par semaine. Info: 469-4401

Le 10 septembre: Tournoi de golf annuel des coopérateurs au Broadmoor Golf Club, 2100 rue Oak, Sherwood Park, suivi d'une réception au Regency, Hotel, Argyll Rd, Edmonton. Pour de plus amples renseignements, contactez CAC au 465-7818.

A Tangent

Réunion de la famille Boivin

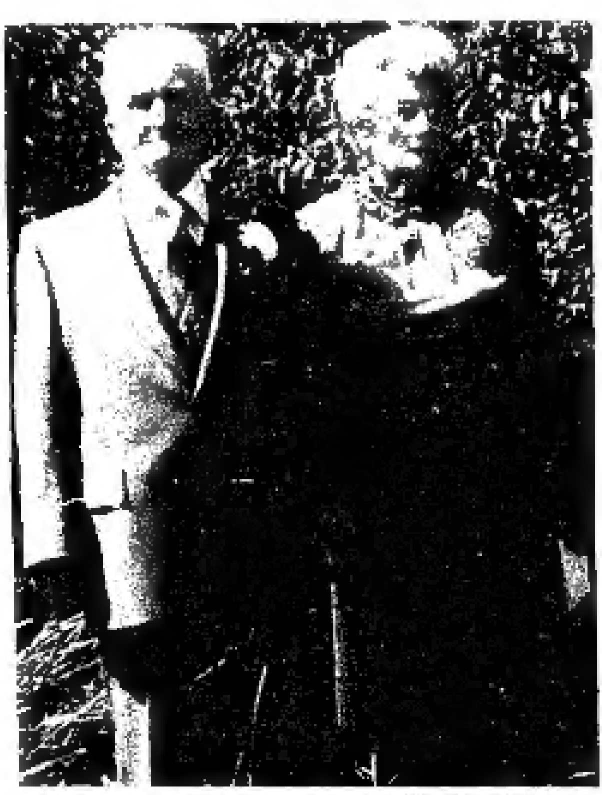
Le 4 août 1913 vit le mariage d'Alfred Boivin et de Marie-Ange Piquette à Normandin P.Q. En juillet 1983, à Tangent, Alberta, leur famille et leurs amis ont célébré, avec eux leur 70e anniversaire de mariage. Cette heureuse occasion fut marquée par deux semaines de fête, de soirées chantantes et de rencontres chaleureuses.

Pour s'y rendre, ces pionniers albertains jubilaires ont parcouru un trajet de 1800 kilomètres en voiture. Disent-ils qu'ils voulaient revoir le paysage qui leur est si chère.

Au dela de 300 personnes se sont réunies pendant quatre jours à Shaw's Point, près de Grouard, au camp des Pères Oblats, pour une fin de semaine en famille.

L'organisatrice habile, Annette Bourassa comme bien d'autres, fut surprise que Mémère, 86 ans et Pépère, 94 ans, soient comme toujours, les premiers arrivés aux soirées musicales et habituellement les derniers à partir.

Nous avons festoyé ensemble aux repas communs, aux danses aux chants, aux célébrations liturgiques et


Les jeunes et dynamiques Marie-Ange et Alfred Boivin.

en se bronzant au soleil. Peut-être vaut-il la peine de faire mention de la célébration liturgique du dimanche, si consciencieusement préparée par Ronald Boivin, petit fils des jubiliers. C'était une véritable célébration pour cette grande famille qui se reconnait toujours comblée par les si nombreux bienfaits providentiels. Les offrandes se composaient de poisson, de merises, de poirettes, d'une trentaine de variétés de champignons comestibles, de pain maison, de vins domestiques, de pièces ornées par les arrières-arrières petits enfants et bien d'autres choses. Les célébrants, les Révérends Père Pinard et Père Lessard élogèrent les vertus de la fidélité dans la vie congugale et ils leurs présentèrent la bénédiction papale. Les fidèles présents entonnèrent leurs cantiques favoris en hommage à la Vierge, ce qui touchait plusieurs présents.

Notre parenté de Plamondon; Rolland et Zéa Piquette, leurs fils André et Paul et leurs dames nous ont rejoints, ce qui a plu tellement à Mémère Boivin.

Après la messe, on se régala d'un délicieux repas. Ce banquet fut composé de mets traditionnels de la famille Boivin en Alberta, préparé par les petits-enfants, sous la direction de Pierrette Chénard. De la soupe aux pois et aux gourganes, du ragoût de pattes, du poisson, des fèves aux lards, des petites grillardes de lard, du rôti de veau, et pour dessert un pâté aux saskatoons avec de la crême fraiche.

Le maître des cérémonies, Roland Boivin, a su faire ressortir de ceux présent des souvenirs de l'ancien temps. La famille Piquette du Lac St-Jean présenta à Alfred et Marie-Ange, un tableau remarquable de la maison qu'ils avaient quitté en 1920. Ce tableau fut réalisé grâce aux souvenirs des anciens de Normandin P.Q.

On remit aussi aux jubilaires de nombreux voeux de félicitations, à souligner celui en français de la ville de Normandin, et ceux en anglais des députés parlementaires de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, ainsi que d'Ottawa, de même qu'un télégramme de la reine Elizabeth.

Notre parenté du Lac St-Jean; Rodrigue et Andréa, Emilien et Lucette, Gérald et Marie-Claire Piquette, Rollande et François-Aimé Gauthier, ainsi que Thomas-Louis Boivin ont su si bien nous rappeler de nos origines québécoises et des similarités dans notre cheminement franco-canadien. Deux semaines ont suivi le début de la fête, on festoyait encore à Tangent, ou les amis pionniers d'Alfred et Marie-Ange on célébré avec eux une messe dominicale. Cet après-midi là, chez Henri et Marie-Ange, les jubilaires, toujours en voie de rajeunir, accueillaient leurs amis d'antan, se rappelant de leurs arrivées et les souvenirs qui leurs sont si chers. Pépère Boivin (94), commença une nouvelle soirée chantante avec "Venez à moi, petits enfants" et quatre heures plus tard, avec sa jeune épouse de 86 la termina en chantant "On a pas tous les jours 20 ans". Ce soir là, on a réussit à passer à travers la Bonne Chanson , ainsi que des compositions des membres de la famille. Il y a du talent là de dans.

La descendance féconde d'Alfred et Marie-Ange comprend 17 enfants dont 15 sont mariés, 118 petits-enfants, donc 79 sont mariés, 84 arrière-petit enfants, dont 7 sont mariés et 8 arrière-arrière petit enfants, presque tous sont d'expression française et habitent l'Ouest Canadien.

La famille consiste de 417 membres. Peut-être en connaissez-vous de leurs enfants.

Maurice - Fairview, Alberta; Cécile Sylvestre - Tangente, Alta; Henri - Tangent, Alta; Eugénie Bédard - Girouxville, Alta; Roma - Guy, Alta; Donald - Guy, Alta; Jeanne Dion - Spirit River, Alta; Julien - Spirit River, Alta; Rita Pineau - Edmonton, Alta; Josephat, Hermance Drolet, Florence Chabot, Coquitlam, C.B.; Marcellin - Dryden, Ont.; Delipha - Abbotsford, C.B.; Bertha - Coquitlam, C.B.

Ayant célébré le 40e, 50e, 60e, 65e et 70e anniversaires les jubilaires ont préféré celui-ci et nous assurent que leurs 75e sera encore meilleur. Un grand merci à tous les organisateurs de cette fête.

A Rivière-la-Paix

La Vierge toujours à l'honneur

Le 15 août, en ce jour de l'Assomption de la Vierge, a lieu à Girouxville le pélerinage régional annuel. Le lieu du Pélerinage de Notre Dame de Lourdes est bien préparé pour la circonstance, la grotte, le terrain, les drapeaux, les fleurs et Madame la propreté se sont donnés Rendez-vous pour accueillir avec le soleil radieux les quelques 1,500 pelerins venus de tous les coins de la région.

Le tout débute à 15 h 30 par le chemin de croix dirigé par le Rév. Robert Lesmerise, curé de Nampa et St-Isidore, suivi à 16 h 30 de la célébration eucharistique présidée par notre Archevêque Mgr. Henri Legaré, o.m.i. accompagné de 25 prêtres venus des paroisses de l'Archidiocèse de Grouard. Le directeur du Pélérinage, Roger Prieur, o.m.i. dans son homélie, nous rappelle que la mère de Jésus est aussi la nôtre... Il démontre Sa simplicité et Sa grandeur... et nous exorte à suivre Ses pas...

La prière des fidèles est récitée par Rolland Bédard. La chorale improvisée, composée de choristes des paroisses environnantes est dirigée par Sr Juliette Valcourt de Falher. L'organiste est Marcella Lorrain. Le soliste René St-André par l'interprétation de beaux cantiques choisis, a su faire vibrer les coeurs, à l'unisson, dans une louange d'action de grâce à la Vierge.

Ensuite le temps de se mettre quelques sandwiches sous la dent et d'avaler une délicieuse soupe préparée par les Dames Chrétiennes de Girouxville, nous sommes prêts à retourner sur les lieux de la grotte pour une heure mariale, dirigée par le Rév. Clément Richer, Supérieur provincial des Oblats, suivi de la bénédiction des malades devant le St-Sacrement.

A 21 h, tous, nous repartons joyeux pour regagner notre chez-soi... le coeur léger, l'âme en paix, en harmonie avec soi-même et les autres... heureux de s'être dérangé pour venir honorer la Vierge en ce beau jour.

(Le 25 septembre à 19 h 30 aura lieu à Girouxville la procession aux flambeaux)





EDITORIAL

ERRATUM

Dans notre éditorial de la semaine dernière, nous avons dit que Jacques Cartier avait découvert le Canada en 1634. Il s'agit, bien sûr, d'une erreur de 100 ans, puisque tout le monde sait bien que c'est en 1534 que le grand découvreur a planté sa croix à Gaspé.

Bien choisir nos commissaires

Dans ce système scolaire qui est le nôtre, les commissaires jouent un rôle qui, dans l'esprit des citoyens, est souvent mal défini quand il n'est pas tout simplement incompris ou tenu pour négligeable.

La preuve en est que lorsqu'arrivent les élections, tous les deux ans, les candidats à ces postes ne sont pas légion. Au dernières élections scolaires, en 1981, plus de la moitié des 950 commissaires de l'Alberta ont été élus par acclamation, soit 53.5 pour cent.

Les statistiques sur le nombre de citoyens qui se prévalent de leur droit de vote ne sont pas disponibles en Alberta en ce qui regarde le niveau municipal et scolaire, mais on peut estimer qu'il est en deça de 30 pour cent.

Souvent, on associe les commissaires aux autobus scolaires, à la fermeture des écoles, aux réparations des bâtiments ou au salaire des enseignants. Leurs responsabilités vont pourtant bien au-delà de ces tâches matérielles.

Les commissaires sont beaucoup plus que des administrateurs. En tout cas, ils devraient être beaucoup plus que cela. Ils doivent être des personnes éclairées, des personnes de jugement, des personnes objectives, capables de se faire des idées claires sur les grandes orientations qu'ils entendent donner à l'éducation dans la juridiction qu'ils représentent.

Le 17 octobre prochain, nous serons invités de nouveau à choisir de telles personnes à qui nous confierons, pour les deux prochaines années, le sort de nos commissions scolaires ou, pour tout dire, le sort de l'éducation de nos enfants.

Aucun citoyen responsable ne peut rester indifférent face à cet événement et s'en laver tout bonnement les mains. Et cela d'autant plus que les élections de cette année ont ceci de particulièrement important, en ce qui concerne les francophones, c'est qu'elles sont les premières à avoir lieu depuis la proclamation de la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés le 17 avril 1982.

Cette Charte stipule que si votre langue maternelle [la première langue apprise et encore comprise] est le français, et si vous demeurez dans une province à majorité anglophone, comme c'est le cas ici, vous avez le droit, de par la Constitution, de faire instruire vos enfants en français. Et cela ne veut pas dire dans des programmes d'immersion qui ont été conçus pour enseigner le français comme langue seconde à des enfants de langue anglaise.

Il faut bien remarquer cependant que ce n'est pas parce que ce droit est inscrit dans la Constitution que des écoles françaises vont surgir aux quatre coins de la province. La loi n'est pas si simple que cela, et elle n'oblige d'ailleurs personne à se prévaloir des droits qu'elle renferme.

Mais si les parents francophones décident de s'en prévaloir, les premiers alliés dont ils auront besoin pour traduire ces droits dans la réalité, ce sont les commissaires. Malheureusement, il pourrait fort bien arriver aussi - comme cela s'est vu si souvent en Ontario - que les commissaires soient les premiers adversaires qu'ils rencontrent. D'où l'importance du choix de ces élus.

La loi peut être interprétée de façon généreuse ou mesquine. En cas de désaccord, il faut recourir aux tribunaux. A Edmonton, on peut dire que les commissaires du Conseil des écoles catholiques ont interprété la loi de façon généreuse si l'on considère le court laps de temps qu'ils ont mis pour répondre à la demande que lui avait présentée le comité ad hoc de l'ACFA provinciale [14 jours]. On peut d'ailleurs prévoir que la même attitude prévaudra au cours des prochaines semaines quand viendra le temps de négocier les modalités de participation des parents au choix de l'emplacement de cette école, au choix de son directeur ou de sa directrice, à l'élaboration des politiques de cette école, etc.

Jusqu'à preuve du contraire, il faut considérer ce genre de négociations comme nettement supérieur à une contestation juridique qui est presque toujours ruineuse en temps, en argent, en bonnes relations et en amitiés. Les jugements de cour interprètent les lois, mais ils ne changent pas les dispositions des gens.

Au cours des deux prochaines années, dans plusieurs régions de l'Alberta, on voudra entreprendre des négociations en vue d'obtenir une ou plusieurs écoles françaises; ailleurs on choisira simplement d'améliorer ce qu'on a déjà; dans un cas comme dans l'autre, on aura tout intérêt à travailler avec des commissaires éclairés, intelligents, sympathiques aux francophones. D'où l'importance de faire un choix judicieux le 17 octobre.

Comme on a jusqu'au 19 septembre pour soumettre sa candidature, rien n'empêche qu'un plus grand nombre de francophones entrent en lice un peu partout et décident eux-mêmes de briguer les suffrages. Voilà une façon à la fois audacieuse et efficace de rendre service à ses concitoyens.

D'autre part, si on préfère demeurer dans le camp de ceux qui votent, il est important de bien connaître les candidats, de connaître leurs capacités, leurs intentions, leurs orientations. Cela peut se faire en communiquant avec eux soit personnellement, soit lors d'assemblées publiques que tout citoyen ou tout organisme peut organiser.

Mais le plus important reste encore à faire: une fois informé, il faut voter. Répétons-le, les deux prochaines années vont être cruciales pour l'éducation française en Alberta, comme d'ailleurs partout au Canada.

Nous sommes 62,145 francophones en Alberta. Nous avons donc un certain poids politique qui peut faire la différence à bien des endroits, compte tenu surtout du peu d'intérêt que suscitent ordinairement les élections scolaires. Elisons des chefs, des gens qui voient grand et loin, des gens qui n'ont pas peur de leurs convictions. Ne l'oublions pas: l'Alberta est la seule province à n'avoir pas encore d'écoles françaises. Nous devons élire des commissaires qui auront assez de largeur de vue et assez de coeur au ventre pour corriger une situation qui est devenue honteuse pour les Franco-albertains.

GUY LACOMBE

Lettres ouvertes

Méditation

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi une courte méditation sur la vocation du chrétien.

Sans contredit, c'est à l'Eglise de définir ce qu'Elle exige de ses fidèles pour les considérer sur la voie de la sanctification; car c'est cela la vocation chrétienne: "soyez saints comme votre Père céleste est saint" dit Jésus.

Et l'Eglise nous dit par la bouche de ses prédicateurs: Les chrétiens n'ont qu'à suivre Jésus tout simplement ... la vérité? (l'envoyer du revers de la main)... c'est Jésus qui est la vérité: Il est le chemin la vérité et la vie! Les chrétiens n'ont pas à aller plus en profondeur!"

Pourtant vrai n'est-ce pas? Mais il reste encore à savoir exactement ce que c'est que de suivre Jésus, ce qui à ses exigences. Si je suis en possession d'une vérité qui pourrait apporter la justice et la paix à la famille humaine et que je refuse d'en rendre témoignage, je ne suis par Jésus mais je le trahi et je laisse mes frères dans l'esclavage.

Prophète ou pas prophète, si je dis la vérité, comme Jésus et si je le cache, je suis comme l'esprit des ténèbres.

Sincèrement Hormisdas Chauvin
Girouxville, Alta.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15 $ 2 ans: 25 $

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

A qui le chapeau?

Qui donc de la race humaine a tous les dons,
Pour trouver "l'seul verdict" à toutes vos questions?
Cette capacité juridique se voit,
Chez des personnes affectées sans bon aloi,
Qui se sont acquis ces pouvoirs comme un vampire,
Faisant fi d'l'étiquette, c'est leur empire.

Vous les voyez intervenir sur tous les sujets,
D'une allure tranchante et sans aucun respect,
Coupez la parole à ceux qui sont sur l'parquet,
Qui discutent avec aise de quelques sujets.
Toute intervention a l'apparat magistral,
Qui doit être reçue en décret impérial.

Si par malheur vous questionnez leurs "sages" édits,
Des diatribes à grands cris vous sont bien garanties.
Elles se serviront en guise d'arguments,
Des répliques qui n'ont ni rime ni bon sens.
A leur volubilité s'ajoute des gestes,
Qui n'ont rien de tendre et sont des plus manifestes.

Phénomène encore bien extraordinaire,
C'est qu'elles ont certains enfants de bien exemplaires.
Tous ces talents ils en sont les chers héritiers,
Sans eux l'Univers serait à court de mortier.
Bien entendu que c'est de leur lignée directe,
Qu'ils sont identifiés dans ce prestigieux secte.

Ces autocrates ont un sans peur et le culot,
De vous insulter et de vous traiter de sot,
Avec des termes propres aux hommes de chantier,
Ils serrent très fort pour égorger leur gibier.
A l'individu qu'appartient un tel chapeau,
Qu'il l'enfonce bien creux pour s'cacher le museau.

Par Jules Van Brabant

A St-Paul

Le français ça s'apprend très bien!!!

Par Jules Van Brabant

C'était encore une première pour Saint-Paul lorsque le 1er août 1983, 22 étudiants(tes) se rendaient au Centre Culturel de Saint-Paul s'enregistrer pour un COURS D'IMMERSION EN FRANCAIS organisé par Lakeland College.

Les professeurs embauchés pour donner le cours et les instructions étaient: Robert Bisson de Saint-Albert, professeur attitré du groupe avancé. Mariette Chamberland de Saint-Paul, professeur attitrée pour le groupe intermédiaire, et Paul Gagné d'Edmonton professeur attitré du groupe de commençants(tes).

Les élèves, tous adultes, nous venaient d'un peu tous les coins de l'Alberta, et un des Territoires du Nord-Ouest. En voici la liste De Camrose: Bonnie Sawle - d'Edmonton: Allison Adams, Lloy Dowling, Marija Gietz, Deborah Kushnerick, Marie Muler - d'Eld Point: Deborah Duncan - de Hay River T. du N.O.: Can O'Bertos - de Hythe: Sandra Ecclestone - de Innisfree: Donna Humeniuk - de Leduc: John R. Bland - de Mallaig: Don Katerynych - de Mayorthorpe: Paul Johnson - de Peace River: Joyce Cleaveley - de Saint-Paul: Donna Dahmer, Jim Gendron, Marshall Hopkins, Deanna Micheel, Melanie Moore, Michael O'Neil, Hugh Thompson - de Vegreville: Debbie Freeman et de Westrose: Constance Brown.

Comme vous pourrez le constater par le programme et le calendrier d'activités, leur stage à Saint-Paul fut des plus intéressant et très bien employé

Programme:

Lundi 1er août 83, 19 h à 29 h enregistrement au Foyer du Centre Culturel. Tous reçoivent une épinglette de Son Honneur le Maire de la Ville de Saint-Paul M. John Bagan, 20 h à 22 h tous sont les invités d'honneur au spectacle des Fêtes du Patrimoine avec goûter organisé par l'ACFA, dans la grande salle au sous-sol du Centre Culturel.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi (du 2 au 6 août)

9 h à 12 h - classes (élèves divisés en trois groupes)
12 h à 13 h - dîner
13 h à 15 h - sessions d'animation culturelle (tous ensemble).
15 h à 18 h - temps libre
18 h à 22 h - souper et activités sociales comme suit:

Mardi le 2 août de 19 h à 20 h 30 - "Party" dans le salon nord de l'Ecole Régionale avec danses et chants folkloriques. de 20 h 30 à 22 h "Weiner Roast" gracieuseté de La Coop de Saint-Paul dans la cours à l'enceinte de l'Ecole Régionale.

Mercredi le 3 août de 19 h à 22 h - Barbecue au Camp de la Caisse Populaire au Lac Saint-Vincent.

Jeudi le 4 août de 17 h à 22 h - Soirée Bistro, satires de classes, chants et musique. (Vin fromage, gracieuseté de Zarowny Motors Ltd. - V.B. Insurance Brokers Ltd. et Holenton - Langager avocats notaires). Ces activités eurent lieu au "Visual Arts Centre".

Vendredi le 5 août de 20 h à 24 h - Distribution de certificats, échanges de cadeaux, danse, réception, (goûter gracieuseté de la Chambre de Commerce de Saint-Paul). Ces activités furent organisées dans le sous-sol du Centre Culturel.



Professeurs Robert Bisson, du groupe avancé, avec les élèves, qui écoutent au ruban sonore qu'ils ont enregistré.

Les élèves de l'extérieur étaient logés chez des familles francophones de Saint-Paul afin de pouvoir s'acclimater un peu plus facilement à un environnement français.

M. John Dahmer, représentant officiel de Lakeland College et en charge de l'organisation du Cours d'Immersion, s'est dit plus que satisfait de l'expérience, donnant crédit pour beaucoup du succès à ses aides de camp, son épouse Donna, sa secrétaire Judith Brousseau, ainsi qu'à Fernande Bergeron et Simone Marshall. Il dit aussi qu'il avait eu l'opportunité de participer à bien des activités et par le fait même s'être fait 23 nouveaux amis(es), au cours de la très courte semaine qui venait de s'écouler. Il se dit confiant de pouvoir mettre sur pied un cours du même genre dans les années à venir, espérant améliorer le programme et les activités où cela sera possible.

D'après les commentaires laissés par les participants(tes) le Cours d'Immersion en Français avait été un véritable succès à tous points de vue.

MERCI SPECIAL à Mme Anne Boucher qui a vu à préparer tous les repas servis au Centre Culturel durant la semaine. Quel dévouement!!! Faut bien le dire ... A Saint-Paul ça marche.

In memoriam

Madame Régina Bilodeau [1884-1983]

Une pionnière de Beaumont, Mme Régina Bilodeau, est décédée vendredi dernier, le 19 août, à l'âge de 98 ans.

Née à Bridgewater (Ontario) en 1884, puis élevée à Ste-Angèle (Québec), elle avait 15 ans quand sa famille est venue s'établir à Strathcona. C'est là qu'elle devait rencontrer son futur mari, Thomas Bilodeau, qui travaillait alors à la construction du parlement de l'Alberta, à Edmonton. Thomas Bilodeau était lui-même originaire de St-Evariste, au Québec. Il devait être emporté par une pleurésie en 1927. Il n'avait que 47 ans.





Mme Régina Bilodeau, pionnière de Beaumont.

De leur union devaient naître 12 enfants qui sont d'ailleurs encore tous vivants sauf une petite fille qui est décédée à l'âge de neuf mois.

Mme Bilodeau laisse donc pour pleurer sa perte huit filles et trois fils, soit Soeur Colombe Bilodeau, f.j., Angéline Gobeil, Aurore Gobeil, Flore Hinse, Rachel Bérubé, Gabrielle Chalifoux, Fernande Gobeil, Desneiges Chalifoux, ainsi qu'Armand, Raymond et le Père Thomas Bilodeau, o.m.i.

Mme Bilodeau laisse également 54 petits-enfants, 162 arrière-petits-enfants et 49 arrière-arrière-petits-enfants.

Au cours d'une entrevue qu'elle avait accordée au FRANCO en 1975, Mme Bilodeau avait raconté son premier voyage à Beaumont au début du siècle. Il s'agissait d'aller prendre possession du dernier homestead de Beaumont. A cette époque-là, elle avait déjà trois enfants.

Partie à quatre heures du matin de Strathcona, par un beau jour de juillet, la petite caravane ne devait arriver à destination qu'à huit heures

Voir DECES page 10



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

27 août

09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10h30 YOGI ET CIE
11h00 HEROS DU SAMEDI
12h00 CINEMA:

"LES QUATRE FILS DE KATIE ELDER" Western réalisé par Henry Hathaway avec John Wayne, Dean Martin, Micheal Anderson jr. et Earl Holliman. Quatre frères se retrouvent dans une petite ville du Texas pour assister aux funérailles de leur mère (amér. 65)

14h30 MELIMELO

Animaux: La découverte de l'abc du cinéma d'animation par ses techniques, ses réalisations, son histoire, sans oublier ses artisans d'ici ou d'ailleurs. Anim.: Reynald Bouchard. Narr.: Elisabeth LeSieur. Scénario: Claude Chénier-Lewis. Réal.: Pierre Rose. Prod.: La Boîte à Images Inc., pour la SRC

15h00 BAGATELLE
16h00 TELEJOURNAL
16h15 LES ECRIVAINS FRANCAIS
16h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
17h30 BASEBALL DES EXPOS:
San Diego à Montréal
20h00 TELEJOURNAL
20h15 LES NOUVELLES DU SPORT
20h30 FOOTBALL CANADIEN:
Montréal à Vancouver
23h00 CINEMA:

"LA LOI DU TALION" Drame policier réalisé par Robert Clouse avec Rod Taylor et Susy Kendall. Un homme repêche une jeune fille qu'on avait jeté à l'eau pour la tuer (amér. 70)

Dimanche

28 août

09h00 WOODY LE PIC
09h30 LES FANTOMES DU CHATEAU
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FILM D'ART:

Max Bill. Biographie réalisée par Pierre Geiling. Cinquante années d'une activité créatrice inlassable, pendant lesquelles se développe une oeuvre aux multiples facettes où peinture, sculpture, architecture, urbanisme, design, écrits théoriques sont autant d'aspects d'une seule et même démarche, qu'a entreprise Max Bill

12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
13h00 UNIVERS DES SPORTS
15h00 CINE-POP:

"CRIN BLEU" Film réalisé par Ross Dimsey avec Cathryn Harrison et Peter Cummings. Une jeune fille ne rêve que d'équitation; elle quitte la maison familiale et s'engage dans une écurie (austr.)

17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h01 HEBDO-DIMANCHE
18h30 UNE FENETRE SUR LE MONDE
19h00 COURT-CIRCUIT
19h30 LES BEAUX DIMANCHES:
Si on chantait
21h00 TELEJOURNAL
20h50 LES BEAUX DIMANCHES:
A communiquer
21h50 LES BEAUX DIMANCHES:
A communiquer
23h10 LE REGIONAL
23h25 CINEMA:

"LA MORT EN DIRECT" Drame de science-fiction réalisé par Bertrand Tavernier avec Romy Schneider. Alors que la mort naturelle est presque disparue grâce aux progrès de la médecine, un réseau de télévision offre à ses spectateurs le privilège d'assister aux derniers jours d'une malade incurable (fr.-all. 79)

Lundi

29 août

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
11h00 RIEN QUE POUR VOUS
11h30 FIFI BRINDACIER
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LE TEMPS DES CHOIX
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"LES VACANCES DE DESIRE LAFARGE" Comédie policière réalisée par Jacques Krier avec Raymond Baillet, Julia Dancourt et Léandre. En vacances dans une petite ville de Normandie, les Lafarge tentent d'éclaicir le mystère entourant une série de vols perpétrés dans les églises de la région (fr. 78)

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 ALBATOR LE CORSAIRE DE L'ESPACE
17h00 ANGIE
17h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
18h00 CE SOIR
18h30 PORTRAITS DE REVOLUTIONNAIRES
19h00 LE VAGABOND
19h30 DU TAC AU TAC
20h00 TELE-SELECTION:

"UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR" Drame policier réalisé par José Giovanni avec Annie Girardot et Claude Brasseur. Sur le point d'être guillotiné, un homme condamné pour meurtre d'un policier, réussit à s'évader. (fr.)

22h00 AVENIR DU FUTUR
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 LES CLAUDINE
24h50 LA VICTOIRE ALLIEE EN EUROPE ET EN ASIE

Mardi

30 août

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES FLOUMPS
10h45 OUM LE DAUPHIN
11h00 DE BIEN BELLES CHOSES
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES
11h55 L'AGE DE L'ENERGIE
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LE TEMPS DES CHOIX
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"SALUT L'ARTISTE" Comédie réalisée par Yves Robert avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian et Jean Rochefort. Un comédien d'assez peu d'envergure réussit à tirer son épingle du jeu en acceptant tous les petits rôles qui s'offrent à lui (fr.-it. 73)

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 ALBATOR LE CORSAIRE DE L'ESPACE
17h00 L'AVENTURE DE LA VIE
18h00 CE SOIR
18h30 PORTRAITS DE REVOLUTIONNAIRES
19h00 QUINCY
20h00 NOUS, LES COMIQUES:

"CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES" Comédie réalisée par Edouard Molinaro avec Annie Girardot, Jean-Pierre Marielle. Fraîchement divorcé, un homme compose, un soir d'ennui, un numéro de téléphone au hasard. (fr. 79)

21h30 PREMIERE PAGE
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 AINSI VA LA VIE
24h10 CINEMA:

"LA VILLE DE MES REVES" Drame réalisé par Ingvar Skoesberg avec Eddie Axberg. Lorsqu'il arrive en ville, Henning n'a que quinze ans mais le coeur rempli de tous les espoirs (suède 77)



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

31 août

10h15	EN MOUVEMENT
10h30	LE LAC AUX PERCHES
10h45	FABLIO LE MAGICIEN
11h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55	LES METIERS TRADITIONNELS
12h23	TELEJOURNAL
12h30	LE GRAND CIRCUIT
13h00	LE TEMPS DES CHOIX
13h30	REFLETS D'UN PAYS
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	FELIX ET CIBOULETTE
16h30	LES HERITIERS
17h00	COSMOS
18h00	CE SOIR
18h30	PORTRAITS DE REVOLUTIONNAIRES

Staline (dern. de 2). À partir de 1936, Staline, qui jusque-là s'était montré plutôt modéré, établit une politique dure et n'hésite pas à purger le Parti et l'armée de ceux qu'il juge indésirables. Jusqu'en 1953, il conduit le pays à travers les temps mouvementés de la guerre mondiale, suivie peu après par la guerre froide. Conférencier: Henri Guillemin. Prod. SSR.

19h00	BASEBALL DES EXPOS: San Francisco à Montréal
22h00	BIZARRE, BIZARRE
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	CINEMA:

"LE BEAU SERGE" Drame réalisé par Claude Chabrol avec Gérard Blain et Bernadette Lafont. Un jeune homme tuberculeux revient dans son village pour se reposer (fr. 75)

Jeudi

1er septembre

10h15	EN MOUVEMENT
10h30	LES AVENTURES DE OUI-OUI
11h00	LES ATELIERS
11h30	LES MYSTERES DE TAMISE
11h55	ARTISANS QUEBECOIS
12h23	TELEJOURNAL
12h30	LE GRAND CIRCUIT
13h00	LES SIX SAISONS
13h30	REFLETS D'UN PAYS
14h30	CINEMA:

"VOYAGES DE MA TANTE" Comédie réalisée par George Cukor avec Maggie Smith et Alec McCowen. A l'occasion des funérailles de sa mère, le fils de la défunte fait connaissance avec une excentrique vieille tante (brit. 72)

16h00	FELIX ET CIBOULETTE
16h30	LE TEMPS X
17h00	TELE-5
18h00	CE SOIR
18h30	PORTRAITS DE REVOLUTIONNAIRES
20h00	LES GRANDS FILMS:

"JUSTICE POUR TOUS" Drame réalisé par Normand Jewison avec Al Pacino et Jack Warden. Un avocat cherche à faire libérer un client retenu en prison à la suite d'un imbroglio d'erreurs judiciaires et de procédures juridiques (amér. 79)

22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	A PREMIERE VUE
23h40	CINEMA:

"LES TROIS VALSES" Comédie musicale réalisée par Ludwig Berger avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay et Henri Guisol. Fanny de Grandpré, danseuse célèbre, renonce à marier le marquis de Chalencey afin de ne pas entraver sa carrière militaire qui s'annonce brillante. Yvette de Grandpré, fille de Fanny, est séduite par Phillipe de Chalencey mais son amour du théâtre est plus fort. Irène de Grandpré, fille d'Yvette, est vedette de cinéma. Un jeune Marquis de Chalency devient son partenaire à l'écran. (fr. 38)

Vendredi

2 septembre

10h15	EN MOUVEMENT
10h30	MON AMI GUIGNOL
11h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30	UN ETE DANS LE GRAND NORD
11h55	A PREMIERE VUE
12h23	TELEJOURNAL
12h30	LE GRAND CIRCUIT
13h00	LA TRADITION DE L'ORGUE AU QUEBEC
13h30	REFLET D'UN PAYS
14h30	TIGRIS
15h30	LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
16h00	FELIX ET CIBOULETTE
16h30	AU COIN DE MA RUE
17h00	LES TRANSISTORS
18h00	CE SOIR
18h30	PORTRAITS DE REVOLUTIONNAIRES
19h00	LE PAYS EN CHANSON
19h30	L'INCROYABLE HULK
20h30	HORS SERIE
21h30	LA TELEVISION DES AUTRES
22h30	NOUVELLES NATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	VIVRE EN FORME
23h15	CINEMA

"BUTCH CASSIDY ET LE KID" Western réalisé par Richard Lester avec William Katt, Tom Berenger et Jeff Corey. Butch Cassidy obtient sa libération du pénitencier du Wyoming contre la promesse de ne plus violer la loi de cet Etat (amér. 74)

24h35	CINE-NUIT:

"ALICE N'EST PLUS ICI" Comédie dramatique réalisée par Martin Scorse avec Ellen Burstyn, Kris Kristoferson et Alfred Lutter. Une femme, que la mort accidentelle de son mari a laissé démunie, décide de retourner en Californie et de gagner sa vie en route comme chanteuse (amér. 74)

L'horaire est susceptible à des changements sans préavis.

La Mort en direct



Justice pour tous



17 MAI 1983 VOL 8 NO 32

Les enfants du professeur Scientifix!

Voici précisément le genre d'albums dont les mères, d'instinct, se méfient, voyant tout de suite le désastre dans la cuisine ou le naufrage dans la salle de bains...

par Monique Roy

Oubliant ces visions terre à terre et suivant les conseils du professeur Scientifix, cette mère-ci a lu avec attention et intérêt **les 66 nouvelles expériences pour les petits débrouillards.** A part quelques-unes plus sophistiquées, ces expériences sont simples, intelligentes et stimulantes, clairement rédigées et illustrées et faciles à exécuter.

Parce que le professeur Scientifix est d'avis que les enfants peuvent apprendre tout en s'amusant, son album, comme le premier paru en 1981, vise à développer le sens de l'observation et de la précision, faire comprendre le pourquoi des phénomènes naturels, apprendre à lire un texte.

On utilise pour ces expériences du matériel habituellement à portée de la main dans tous les foyers, sauf peut-être pour un ou deux produits peu coûteux. La présence d'un adulte est indispensable pour quelques expériences nécessitant bougies, allumettes, fils électriques ou produit chimique.

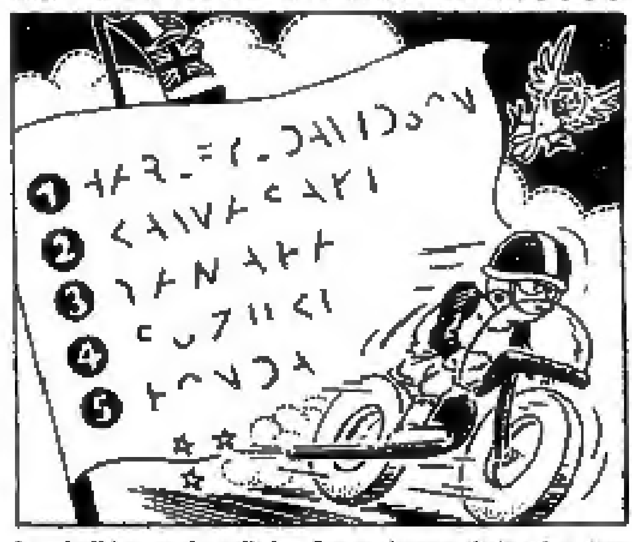
Les enfants de 8 à 15 ans, à qui s'adresse cet album, qui se lancent dans ces aventures sont suffisamment responsables pour éviter le désastre dans la cuisine ou le naufrage dans la salle de bains ou, le cas échéant, pour tout nettoyer.

Pour les enfants que ce genre d'activités intéresse particulièrement, il existe **le club des petits débrouillards.** Les membres reçoivent chaque mois le journal «Je me petit-débrouille», dans lequel on retrouve de nouvelles expériences inédites, des jeux de l'esprit, le courrier du professeur Scientifix. Les membres peuvent également écrire ou dessiner pour leur journal.

Pour devenir membre du club, on envoie son nom et adresse et un chèque ou mandat-poste de sept dollars à l'ordre du **Club des petits débrouillards.** Conseil de développement du loisir scientifique, 1415 est rue Jarry, Montréal H2E 2Z7.

66 nouvelles expériences pour les petits débrouillards, Québec Science éditeur, 144 pages, 12,95$, ISBN 2-920073-29-X.

Les lettres à demi-effacées



Les bolides sont partis!... Sur ce drapeau étaient inscrites 5 marques de motos. Mais dans le tourbillon du départ, les lettres ont été à demi effacées. A vous de les compléter...

L'OBJET VOLE



Tous les sujets de la case de gauche se retrouvent dans la case de droite, à l'exception d'un seul. Lequel?



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Un diachylon de grande taille

Je dois avouer avoir été agréablement surpris par la dernière transaction des Expos de Montréal. Je ne sais pas si vous le réalisez, mais Manny Trillo, le joueur qu'ils ont acheté des Indians de Cleveland, est à mon avis, le meilleur joueur de deuxième but des ligues majeures.

C'est tout de même surprenant que monsieur Trillo soit si facilement disponible à quelques six semaines de la fin de la saison, alors que la course au championnat se dessine de façon plus formelle. La situation, en fait, est que ce bonhomme en était à jouer son option avec l'équipe de la ligue Américaine, et avait déjà indiqué son intention de ne plus jamais porter ses couleurs. Les Indians n'ayant plus rien à gagner ont ni plus ni moins réussi à faire payer son salaire de 1983 par les Expos. Quant même bizarre que "nos amours" paient un plein salaire pour n'en profiter que pendant six semaines, non?

Plusieurs optimistes pensent que les Expos réussiront à mettre Trillo sous contrat pour les prochaines saisons, mais il faut se demander si une telle supposition est fondée. Si on se rappelle bien, en 1979, les Expos avaient céder le contrat de Dan Schatzeder aux Tigers de Détroit pour obtenir en retour les services de Ron LeFlore, même si celui-ci jouait son option. Après une seule saison avec l'équipe montréalaise, ce dernier a plié bagages pour se retrouver à Chicago. Cet achat pourrait donc s'avérer assez coûteux.

Mais admettons pour l'instant que les Expos parvenaient à conserver Trillo dans leurs rangs. Ils mettraient enfin un terme à leur éternelle recherche d'un frappeur de second rang. Non pas que ce joueur ait un potentiel pour frapper dans les .300, mais son habileté à contrôler le bâton et à exécuter les jeux de base permettront à l'équipe de mieux réussir là où ils ont si lamentablement échoué au cours du dernier été.

Et si ce rêve s'avère futile, il reste une autre possibilité. Vous souvenez-vous d'un petit joueur de deuxième but du nom de Tony Bernazard? Celui-ci est présentement à Seattle où il s'amuse à effiler ses réflexes et parfaire son jeu. Vous vous demandez ce que vient faire Bernazard dans mon récit? Eh bien les Expos ont envoyé Ken Phelps, un puissant frappeur au niveau AAA aux Mainers, en retour de considérations futures. Personnellement, je ne serais nullement surpris de voir Bernazard revenir au sein de la formation montréalaise.

Tout ça pour dire que vous et moi sommes dans la noirceur la plus totale. Il est bien évident que la saison '83 n'aura pas [encore] produit les résultats escomptés et que ce changement de dernière minute ne fera pas changer cet état de choses du tout au tout.

Les Expos continuent à errer et, malheureusement, ils dépensent de gros sous pour faire croire à leurs partisans, à nous tous, qu'ils puissent sérieusement guérir tous leurs bobos d'un seul coup. Oui, un très gros diachylon...

Bonne Semaine!

HEBDO-SCIENCE

Les femmes de génie

Le nombre de femmes ingénieures augmente d'année en année au Canada : une centaine en 1971, plus de 2 000 aujourd'hui. L'ingénierie reste cependant le secteur professionnel ayant la plus faible représentation féminine, avec 20% des effectifs, et seulement 10% de la relève dans les facultés de génie.

Pourquoi ? «Le génie projette l'image d'une profession peu accueillante pour les femmes», souligne l'ex-présidente de l'Ordre des ingénieurs du Canada, Mme Danielle Zaikoff, dans une récente étude menée avec la firme SECOR auprès d'une quarantaine de femmes ingénieures.

Minoritaires, les femmes en génie cherchent avant tout à s'intégrer à leur milieu de travail plutôt que de miser sur leur réussite et leur performance comme leurs confrères. Pas étonnant alors qu'elles arrivent difficilement à se tailler une place dans la direction d'une entreprise!

Pourtant, note l'étude, les ingénieures sont compétentes et ambitieuses ... mais peu visibles et mauvaises stratèges lorsqu'il s'agit de gravir les échelons. Elles sont plus «conservatrices» que leurs collègues masculins dans la façon de mener leur carrière, prenant peu de risques et se fiant à leur compétence et à leur expérience pour obtenir des promotions.

L'étude précise que les femmes ingénieures ont souvent tendance à sous-estimer la qualité de leur travail. Le tiers des femmes interviewées soutiennent qu'elles ont moins de chances d'avancement que leurs confrères. Cependant, le quart des hommes pensent le contraire!

Faut-il en déduire que les ingénieurs acceptent leurs consoeurs comme leurs égales, sans aucune discrimination ? C'est ce que tend à démontrer Mme Dormer Ellis, dans son étude «Ces femmes sont des ingénieures», rendue publique au printemps lors du 2[e] congrès des femmes ingénieures du Canada.

Dans plus de la moitié des 900 questionnaires compilés, les femmes précisent n'avoir jamais été victimes de discrimination sexuelle. Toutefois, une ingénieure sur cinq a signalé de sérieux problèmes, et une sur dix a affirmé que ses chances d'avancement étaient ainsi réduites.

Selon Mme Ellis, la discrimination est en perte de vitesse depuis 1970. «Celles qui ont terminé leurs études depuis moins de cinq ans, dit-elle, ont fréquemment déclaré n'avoir jamais été victimes de discrimination.» Il ne faudrait cependant pas applaudir trop vite, selon Mme Francine Harel-Chiasson, de l'École des Hautes études commerciales. Cette baisse s'explique d'après elle par le fait qu'il y a beaucoup de postes offerts actuellement aux spécialistes en génie et que la discrimination se fait généralement sentir dans les hautes sphères administratives, là où la compétition est plus dure et là où les femmes sont encore plus minoritaires.

La semaine en bref

NATIONAL

La F.F.H.Q. a fait parvenir son mémoire au Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la réforme du Sénat. La F.F.H.Q. espère comparaître au cours de l'automne devant les membres du comité. ... La F.F.H.Q. a reçu une réponse favorable de la part de Condition physique et Sport amateur Canada en ce qui a trait au projet présenté en septembre 1982 pour l'organisation d'une semaine nationale de l'activité physique pour les Francophones. Le bureau de direction de la F.F.H.Q. s'est réuni à Sudbury les 19, 20 et 21 août.

ALBERTA

L'exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta se réunira le 26 août pour préparer une rencontre qui doit avoir lieu le 29 août avec le ministre de l'Education, M. David King. Dans un mémoire qu'elle a déjà fait parvenir à M. King, l'A.C.F.A. demande que la nouvelle loi scolaire soit conforme à la Charte des droits linguistiques inscrite dans la Constitution canadienne. Pour ce faire, l'A.C.F.A. formule trois demandes précises dont 1) que le gouvernement de l'Alberta reconnaisse le droit à l'éducation française à tous les enfants franco-albertains, 2) qu'il reconnaisse aux Franco-Albertains le droit à des établissements francophones et 3) que ces établissements soient gérés par des Francophones. L'A.C.F.A. propose que ces droits, une fois reconnus, soient appliqués de façon progressive. ... Les Franco-Albertains étaient représentés au global pour l'ensemble des Franco-Colombiens congrès de l'A.C.E.L.F. qui a eu lieu à Sudbury les 18, 19 et 20 août par M. Guy Goyette, président de l'A.C.F.A., Mme Louiselle Daigneault du bureau de l'éducation de l'ACFA, Mme Claudette Roy, présidente du comité ad hoc d'éducation et trois membres de ce comité soit Yvon Mahé, Yollande Cadrin et Robert Tritz. M. Gaston Renaud participait au congrès à titre de membre du bureau de direction de l'ACELF.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le conseil des présidents de la Fédération des Franco-Colombiens s'est réuni du 12 au 15 août pour mettre en branle l'opération OPEC. Il s'agit de l'Opération planification et concertation en vue d'en arriver à un plan de développement biens qui devrait être terminé pour octobre 1983. ...M. Jack Ethier et Mme Odette Brossard représentaient la F.F.C. au congrès de l'ACELF. ... Mme Charlotte Trudel et M. Yvann Geoffroy de la Société audio-visuelle, affiliée à la F.F.C., participaient à l'assemblée mondiale des radios communautaires à Montréal. ... La F.F.C. collabore à une étude, actuellement en cours, qui porte sur les conditions de travail faites aux cueilleurs de fruits à l'Okanagan. Chaque année, des problèmes de racisme et de tension sociale surgissent à l'époque de la cueillette. Cette étude, qui devrait être terminée en septembre, formulera des recommandations qui pourront orienter l'action de la F.F.C. On sait que de nombreux cueilleurs sont francophones.

TERRE-NEUVE

Le président de la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador, M. Roger Roy, a fait parvenir une lettre au ministre de l'Education de Terre-Neuve, Mme Lynn Verge, la priant de répondre au mémoire présenté par le comité des parents francophones de l'Association francophone du Labrador concernant l'avenir de l'éducation en français à Labrador Cité. On sait que la commission scolaire de l'endroit se propose de couper trois postes d'enseignants dans le secteur français. Malgré l'insistance du comité de parents et même de la commission scolaire, le ministre de l'Education n'a pas encore jugé bon de prendre officiellement position sur la question.

FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANCAISES

Mme Catherine Morrisset, coordonnatrice au secrétariat national de la F.F.C.F., a accepté de siéger sur un comité ad hoc de la F.F.H.Q. Le mandat du comité est d'étudier le statut des membres affiliés à la Fédération des Francophones hors Québec et de produire, pour le prochain bureau de direction de la F.F.H.A., vers la mi-octobre, un rapport ainsi que des recommandations. Le comité d'étude est formé de trois membres: Yves Saint-Denis, président du comité, siégeant à titre de membre régulier et de membre du bureau de direction; Jean-Bernard Lafontaine à titre de représentant du secrétariat de la F.F.H.Q. et enfin, Catherine Morrisset comme représentante des membres affiliés. Tous les organismes membres seront consultés. Un document de réflexion circulait à partir du 16 août. Vos commentaires seront attendus avant le 12 septembre. ... Lors de la rencontre du bureau de direction les 5, 6 et 7 août, les élues de la F.F.C.F. ont échangé des informations concernant l'orientation et le financement de leur Fédération. Par ailleurs, les élues ont fait un retour sur le colloque national de juin dernier. Les rapports d'ateliers témoignent non seulement de l'importance des discussions mais aussi du désir des femmes d'être regroupées et d'avoir un porte-parole national. Le colloque national pose un tableau de fond à l'action de la F.F.C.F. ... Quelques membres du bureau de direction se sont rendus à Sherbrooke les 15, 16 et 17 août pour assister à la rencontre annuelle de l'AFEAS tenue sous le thème "Femmes au foyer, un statut à redéfinir".

Comité spécial sur les minorités visibles

OTTAWA - (le 10 août 1983) M. Bob Daudlin, président du nouveau Comité spécial sur les minorités visibles, a aujourd'hui annoncé que le Comité a décidé d'inviter des mémoires de groupes et de particuliers intéressés pour assister les membres dans leur étude de ce sujet important. Le Comité acceptera des mémoires touchant sur les six points majeurs nommés dans leur mandat de la Chambre des communes, c'est-à-dire:

(1) chercher à découvrir des idées et des modèles positifs et constructifs dans le but explicite d'améliorer les relations au Canada entre les minorités visibles et les autres Canadiens;

(2) identifier et examiner des exemples et modèles positifs de la promotion de relations harmonieuses entre les minorités visibles du Canada et les autres Canadiens, particulièrement dans les secteurs institutionnels, et pour trouver des façons d'améliorer ces relations;

(3) réunir les vues qui contribuent de façon positive et constructive à la promotion de la tolérance raciale, de la compréhension et de l'harmonie entre les groupes et organismes bénévoles, communautaires et minoritaires intéressés et particuliers ainsi qu'entre les associations d'affaires, professionnelles et commerciales, les syndicats, les institutions publiques et privées et les spécialistes pertinents;

(4) étudier, dans le cadre d'une revue générale, les politiques et programmes du gouvernement fédéral dans le domaine des relations entre les races;

(5) recommander la création des programmes positifs que le Comité jugera nécessaires pour promouvoir la compréhension, la tolérance et l'harmonie entre les races dans la société canadienne; et pour

(6) encourager la poursuite du dialogue qui sera amorcé dans un climat ouvert et constructif.

La date limite pour la soumission de mémoires est le vendredi 23 septembre 1983 et ceux-ci devraient être envoyés directement au Comité spécial sur les minorités visibles, pièce 519, édifice Wellington, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6.

Un rêve sans lendemain

Pierre Tremblay
Le Droit

Depuis le début de l'été, un personnage a fait sa rentrée dans nos médias: le Franco-Américain. Evidemment, un congrès tenu au Michigan a réuni un nombre appréciable de gens venus des quatre coins de l'Union. Ils ont discuté qui de folklore, qui de généalogie, qui d'enseignement, qui même de représentation politique. Moyenne d'âge élevée, inquiétude sinon fatalisme devant la désaffection des jeunes, nostalgie parfois de la vie qu'on menait naguère "en" Canada...

Ce qui étonne malgré tout, c'est le nombre de citoyens américains dont les origines avouées sont canadiennes-françaises. On a lancé le chiffre de 14 millions. Une masse. Une masse qui a peu de poids réel cependant puisqu'elle est dispersée sur le territoire et que les divers groupes s'ignorent souvent. Une raison principale en serait le moment de leur arrivée aux USA. Selon qu'ils sont venus au début du siècle, avec la Crise, ou dans les années 60, les immigrants ont amené avec eux une conception de leur identité qui varie considérablement. Les prises de contact ne se font pas au même niveau.

Les instigateurs du rassemblement estival au Michigan rêvent de reconstituer une conscience française aux Etats-Unis alors que les gouvernements dont ils dépendent oublient désormais les charmes de l'ethnicité qui fut en vogue au tournant de 1970. L'ethnicité - où l'anti-meltin pot - fut perçue comme un moyen de récupérer la contestation de larges blocs d'hispanophones qui s'établissaient à un rythme fulgurant. Pour en faire de meilleurs citoyens américains, on a flirté avec la possibilité de scolariser les jeunes dans leur langue d'origine en leur inculquant des valeurs de l'"american way of life".

Semble-t-il qu'on revient maintenant à plus d'homogénéité: les langues autres que l'anglais vernaculaire sont repoussées à la frange des langues étrangères, le français avec. Les Franco-Américains ont dès lors raté le bateau, ils le savent, et ils nagent désormais à contre-courant en voulant obtenir reconnaissance de quelques privilèges.

En fait, l'intégration des immigrants canadiens, de provenance québécoise surtout, est un fait bel et bien accompli. L'assimilation des plus jeunes au grand courant dominant l'est également. Le français est progressivement devenu une question de quelques paroisses françaises comme il existe des paroisses polonaises ou italiennes. Le français est devenu une affaire économique dans les hauts-lieux du tourisme québécois. Le français est devenu une question de culture personnelle dans les centres universitaires et culturels où la présence canadienne et française attirent des participants.

Les manifestations d'attachement aux origines sont assurément émouvantes, mais ne pourront refaire en sens inverse un chemin depuis longtemps franchi. Alors que les meilleures conditions sont faites au Canada (il faut l'admettre si l'on compare) pour favoriser le maintien de l'identité française, et qu'il y a tant d'échecs, vouloir une place privilégiée pour le fait français aux USA ressemble fort à un rêve sans lendemain.

DECES suite de la page 5

du soir. Il faut dire, précisait alors Mme Bilodeau, qu'il avait fallu s'arrêter une couple d'heures pour laisser manger les boeufs. Mais le voyage avait quand même duré 16 heures. Le homestead était situé à six milles à l'est du village.

A partir de 1927, Mme Bilodeau devait élever seule toute sa famille dans des conditions qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui. "Du travail, on en a eu tant qu'on a voulu", avait-elle confié au FRANCO lors de la même entrevue. Puis elle ajoutait: "Mais les enfants étaient heureux autant que les jeunes d'aujourd'hui".

Les funérailles de Régina Bilodeau ont eu lieu en l'église St-Vital de Beaumont lundi dernier. Plusieurs centaines de parents et d'amis sont venus rendre un dernier hommage à cette dame simple et vénérable. Au cours de l'homélie qu'il a prononcée, le Père Thomas Bilodeau a fait ressortir les principales caractéristiques de sa mère, notamment sa fierté, son courage, son inlassable charité, son jugement prudent, son énergie, son sens pratique. "Le message qu'elle nous laisse en est un de foi, très équilibrée et authentique", a-t-il dit en terminant.

Régina Bilodeau a été inhumée dans le cimetière de Beaumont, à côté de son époux qui l'y a précédée il y a 56 ans. A toute la famille Bilodeau, le FRANCO offre ses plus sincères condoléances.

mots croisés

HORIZONTALEMENT

1– Tourner, déformer.
2– Du verbe aller. – Qui n'est pas fermé.
3– Tellement. – Hutte de berger.
4– Comté de l'Angleterre. – Mouche du sommeil.
5– Evêque de Lyon. – Agent d'affaires.
6– Genre type de l'ordre des acariens. – Préf. priv.
7– Fleuve de Russie. – Voir (anglais). – Accomplir.
8– Bruit. – Lieu d'attache pour les navires.
9– Prophète. – Fluer, suivre sa pente.
10– Qui a rapport aux rites. – Voyelles jumelles. – Fille d'Inachus.
11– Unité de mesure agraire. – Couvertures.
12– Du verbe être. – Soeur. – Chemin de halage.

VERTICALEMENT

1– Pigeon sauvage d'un gris ardoisé. – Braveras.
2– Déesse de la Fable. – Supprimer, annuler.
3– La sienne. – Ainsi. – S'est dit pour nichée.
4– Lanceras. – Reçu.
5– Bon pour les chiens. – Ville d'espagne. – Saison.
6– Non vêtue. – Fermé.
7– Voies de terre pratiquées. – Fl. d'Italie.
8– Garde d'enfant, gouvernante. – Corde, lanière de cuir (pl.).
9– Cri des bacchantes. – Qui a l'habitude de parler beaucoup.
10– Revenu annuel. – Aller (latin).
11– Fin du jour. – Chef du soulèvement des Métis.
12– Porter pour la première fois. – Hardi.

mots cachés

12 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	E	N	T	N	E	I	A	N	E	R	I	M	D	A
2	S	N	O	I	T	C	E	R	I	D	I	O	T	D	R
3	S	E	L	U	C	I	N	E	V	F	C	N	M	O	E
4	O	O	U	L	E	N	A	S	E	U	O	O	S	C	T
5	U	N	M	T	R	A	B	I	S	R	N	U	I	I	I
6	R	O	I	N	T	R	I	F	E	E	S	V	N	L	E
7	N	T	E	O	E	I	T	L	S	C	T	E	R	E	N
8	O	U	R	R	S	S	B	T	O	E	A	L	I	M	D
9	I	E	E	T	G	N	A	E	U	V	T	L	T	E	R
10	S	U	S	E	E	T	S	A	L	O	A	E	A	N	O
11	E	X	A	S	I	O	E	V	E	I	T	S	T	T	N
12	S	T	S	O	E	R	L	E	V	R	I	I	I	A	T
13	I	A	N	L	I	T	O	R	E	O	G	S	O	R	T
14	R	S	O	E	O	U	I	S	R	U	N	E	N	M	N
15	R	E	T	I	V	E	S	E	A	E	S	S	S	E	S

Admonestations
admireraient
ayme

Babel

Constatations
certes

Docilement
directions

Eviter

Fées

Habit

Idiot
irritations

Lumières
lois

Mari
mortes

Nouvelles

Onctueux

Retiendront
roue
rives
recevoir
rassembleront

Sent
sole
sises
soulèvera
sommes
sort
sournoises

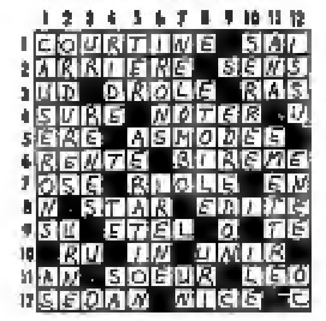
Tortue
traverse

Véhicules
vice
voie

Ulémas

Réponse du no: **FUSTIGATIONS**

solutions



ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

Laveuse, sécheuse Admiral en très bonne condition. Communiquez au numéro 454-9143.

A vendre Camion "pick-up" Ford 1975, 800$. Bicycle pour homme 25$. Communiquez au numéro 489-6854.

A vendre un Suzuki GS1000 1978 en bonne condition. Communiquez au numéro 434-8264 après 6 heures.

A vendre humidificateur 15$, chaufferette 15$, bon matelas 40$, filtre à eau 175$, fauteuil et divan, accessoires de maison, bicycle 10 vitesse, 100$. Deux chattes angora à donner. Contacter Marylen, Serge 434-3797.

Meubles à vendre. Lit Queen, table, chaise, lampe, humidificateur, 2 venitiens. Contactez 489 7047.

A vendre. Laveuse, lave-vaisselle et meubles à bas prix. 466-3722

A vendre maison (10 ans), 8849 - 93e rue, (2 minutes de la Faculté St-Jean), 4 chambres, 2 salles de bain, garage double, sous-sol fini, 85,000$. Contactez 466-3722.

A vendre. Set de salon en bois, 6 pièces, 800$; bicycle d'exercice neuf, 75$; bicyclette Motocross pour garçon, 50$. Contactez 477-6061.

Urgent, à vendre set de salon, prix à discuter 6 pièces en très bonne condition. Contactez 488-8760 après 17 h.

DIVERS

Gardienne bilingue requise dans mon domicile (Petrolia) pour fille 5 ans (jardin demi-jours) et garçons (16 mois). Plein temps lundi à vendredi. 125$ par semaine. Débutant le 6 septembre. Contactez Carole 437-4472.

Maison à vendre ou à louer. 4 chambres, 2 salles de bain, 1 salle de lavage, 1 boudoir, 1 salon. Cuisine équipée avec frigidaire et cuisinière, jardin complètement fermé, garage double. Situé au sud de la ville, location 700$ par mois. Vente, prix à discuter. Contacter 465 3466.

Plombier d'expérience ferait tous genres de travaux de plomberie à bon prix. Demandez Henri au 459-0031.

"Jeune homme honnête et tranquille, recherche une chambre et pension près de l'University expérimental farm ou Southgate pour le 1er septembre. Bonne références. Ecrire à: Jean-Guy
C.P. 134, 61 du Plateau
La Malbaie, Québec
G0T 1J0

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au numéro de téléphone 429-1813.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Recherche une gardienne pour 2 enfants (4 ans, 2 ans), commençant en septembre. Préférable à mon domicile. (St-Albert, secteur Braeside). Téléphonez au 459-6134.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289

Cherche personne honnête, aimant les enfants, pour s'occuper d'un petit garçon de 19 mois pendant la journée, à partir de fin août. Région sud, sud-est, Edmonton. Contacter Isabelle au 477 4465 pendant la journée ou 461-4271 le soir.

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

Dame demandée pour garder bébé 9 mois - 3 matins par semaine, chez moi - ouest de la ville. 452-5490.

On demande chambre à louer pour 2 étudiants (garçons) en première année à la Faculté St-Jean. Préfèrent demeurer proche de la Faculté avec des francophones. Date d'entrée début septembre. S.V.P. communiquez avec A Dhuique, C.P. 1361, St-Paul (645-5133)

Recherche maison de campagne dans un rayon de 15 milles autour de la ville, avec garage. Prix à discuter pour location. Contactez 469-4401 jour et 459-0031 le soir.

Moto 1976, 60cc très propres, aubaine $225. Rampes d'acier de 16", 13' long, capacité 100,000 lbs, prix à discuter. Pickup Toyota 1974, 4 vitesses manuelles $800.. Table de pool, bonne condition $75. Cause déménagement 432-0647.

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114 rue
Edmonton
422-2222

paroisses francophones
MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8700 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

L'été, ça rime avec l'activité.
ParticipACTION

CAPSULES

ATTENTION POLIO
(SHS) Les Montréalais ne devraient pas oublier de se faire vacciner contre la polio car une épidémie pourrait éclater à tout moment. Le Dr Pierre Payment, de l'Institut Armand-Frappier, a en effet trouvé des virus de la polio dans les égouts des villes de Montréal et de Laval. Selon le Dr Payment, le Québec est la province où le risque d'épidémie de polio est le plus grand car seulement 5% des eaux usées sont traitées, contre 95% dans les autres provinces...

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne
du 22 déc. au 20 janv.

De grâce soyez honnête et ne vous faites pas d'illusions sur vos propres sentiments amoureux. Si vous avez quelque chose sur le coeur, il ne faudra pas hésiter à le dire. Pour le travail, vous aurez intérêt à tirer profit du temps donné.

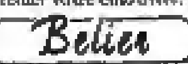
Verseau
du 21 janv. au 19 fév.

Une parole indiscrète d'une personne qui vous aime vous mettra en colère et vous réagirez avec violence. Vous aurez l'impression qu'on ne vous aime pas aussi intensément que vous le souhaiteriez.



du 20 fév. au 20 mars

Les réactions de la personne aimée seront, à votre gré, trop sévères, trop indifférentes, ce qui blessera votre sensibilité. Il vous est conseillé de faire appel à votre objectivité et de freiner votre émotivité.



du 21 mars au 20 avril

Aucun nuage n'est à redouter pour ce qui concerne vos sentiments amoureux. Vous vous comprendrez à demi-mot et vous aurez plusieurs occasions d'échanger des confidences, des aveux, des marques de tendresse.

Taureau
du 21 avril au 20 mai

Les astres protégeront efficacement votre vie sentimentale. Vous allez vous sentir en paix, en accord avec la personne aimée. Tout ce qu'on pourra vous reprocher, c'est un peu de mélancolie et d'écouter un peu trop vos caprices.

Gemeaux
du 21 mai au 21 juin

Quelques complications sont à attendre dans votre vie amoureuse. Votre émotivité vous portera à mal interpréter les paroles de la personne aimée. Ne parlez qu'après avoir réfléchi; il vous faudrait être plus calme.



du 22 juin au 22 juillet

Une parole ou un geste d'une personne qui vous aime vous mettra en colère, votre vanité sera froissée. Vous aurez l'impression qu'on vous aime moins. Les événements se précipiteront au travail et vous serez propulsé vers l'avant.



du 23 juillet au 23 août

Des soucis extérieurs viendront menacer l'harmonie de votre vie sentimentale. Vos rapports avec la personne aimée seront en effet un peu tendus. Les petites difficultés susceptibles de contrecarrer vos plans ne dureront pas.

Vierge
du 24 août au 22 sept.

Gardez-vous de donner suite à une nouvelle aventure sentimentale quel que soit votre intérêt sur le côté coeur car vous marcheriez à grands pas vers des complications. Il faut à tout prix éviter de compromettre votre popularité.

Balance
du 23 sept. au 23 oct.

N'en demandez pas trop sur le plan du coeur; vous ne pouvez pas être tout à fait heureux car vous serez dominé par un sentiment de culpabilité sans raison. Les hésitations ne vous valent rien.



du 24 oct. au 22 nov.

Vous rencontrerez plusieurs personnes et l'une d'elles vous inspirera une vive sympathie. Un chagrin passager vous guette mais une nouvelle amitié soulèvera votre enthousiasme.



du 23 nov. au 21 déc.

Vous chercherez à faire plaisir à l'être aimé et vous vous montrerez beaucoup plus affectueux. Il y aura beaucoup de mouvement dans votre vie sociale, une vie plus intense; on parlera autant d'argent que d'amitié et d'amour. S.O.P.

La Foi bahá'íe

Elle enseigne:

"Il est vraiment un homme celui qui, aujourd'hui, se consacre au service de la race humaine tout entière."

Pour renseignements:
C.P. 87
St-Albert, Alberta
T8N 1N2



DOSSIER: ED30810

bfc Edmonton (Alberta)
Construire une mezzanine au hangar no. 2

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE jeudi 22 septembre 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 513-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



AVIS DE SOUMISSION

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Contrat de Politique et Administration, Ministère des Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 HAR, à la date de fermeture spécifiée.

PROJET

No. 003800

Parc National Banff
Déblayer, grader, asphalter la surface
1er étage, Echange Minnewanka
12.3 km à 16.6 autoroute trans-canadienne

Date limite: 7 septembre 1983

Dépôt: 50$

Les documents de soumission peuvent être obtenus de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e ave. S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B., et peuvent être étudiés au Bureau des Travaux Publics Canada à Banff et aux Bureaux de l'Association des Constructeurs situés à Vancouver, C.B., et Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera retourné avec les documents de soumission, en bonne condition dans le mois de la date d'ouverture de l'avis.

La plus basse ni toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.



Communiqué de presse

Pour la dix-septième année consécutive, l'Association des Familles Ouellet-te Inc. réunira ses membres et leurs amis à La Pocatière, le 4 septembre. C'est l'occasion tant attendue d'une année à l'autre pour se retrouver autour du verre de l'amitié, pour se remémorer bien des événements et pour festoyer ensemble. BIENVENUE à tous les OUELLET-TE par descendance ou alliance; vous serez chez-vous avec nous!

Le Conseil d'Administration
par Alphonse Ouellet, prés.

A Falher
Musique d'art et artisanat

Le "Falher Local Recreation Board en collaboration avec l'Association canadienne française de Rivière la Paix ont organisé du 18 juillet au 8 août une série de cours pour la jeunesse de Falher. Une centaine de jeunes ont participé activement aux différentes classes offertes.

Le Disco était enseigné par Lorraine et Lucille Beaupré. L'art culinaire par Sue Morin et Micheline Guindon. Le bois par Gilbert Aubin et Lise Labbé. Le Macramé par Dorren Rey. La broderie et le crochet par Nicole Simard et Léonie Bouche. Le "go carts" par Gérard Mercier. Le Jazz et la danse aérobic par Lori Turcotte. La gymnastique par Michelle Thibault. Les marionnette par Lucille et Lorraine Beaupré.

Le 8 août c'était l'exposition à laquelle étaient invités le parents et amis. Les jeunes étaient tous fiers de se présenter en spectacle devant eux, preuve qu'ils n'ont pas perdu leur temps au cours de ces trois semaines d'activités.

Les organisateurs tiennent à remercier tous les enseignants qui se sont dévoués avec joie à tenir ces jeunes occupés à quelque chose d'utile pendant les vancances.

Par Simone Laberge

CNRAIL

AVIS D'OFFRE

Construction d'une levée de terre pleine pour pont, 110.8 KM (68.9 milles) subdivision d'Edson, près d'Evansburg, Alberta.

Le travail consiste à excaver et ménager toutes les classes de matériel; fournir et placer le matériel granuleux de la levée de terre (6.200 M3); fournir et placer le sous-empierrement granuleux (200 M3) et enlever le plancher du pont.

Les soumissions cachetées accompagnées d'une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à midi (12 h) (HAR), jeudi le 1er septembre 1983.

Les documents de soumission peuvent être obtenus du bureau du Chef Ingénieur régional, 15e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alberta le ou près le jeudi, 18 août 1983, sur dépôt d'un chèque certifié de cinquante (50$) dollars payé à la compagnie Canadien National. Le dépôt sera retourné avec les demandes de soumission en bonne condition, suivant les trente (30) jours qui ferment l'offre. Pour de plus amples informations techniques, contactez l'officier de Projet, Edmonton, Alberta (403) 421-6316.

La plus basse ni aucune autre offre ne sera nécessairement acceptée.

Edmonton, Alberta

R.A. Walker
Vice-président

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes: Ligne directrices - Diffusion des services "3 - 1" de la CANCOM par des entreprises de télédiffusion en direct: Dans l'avis public CRTC 1983-109, le Conseil publiait des lignes directrices servant à faciliter la préparation des demandes présentées par des entreprises de télédistribution et visant la diffusion des services de télévision "3 - 1" de réseaux américain, que Les CANCOM distribuent expressément par satellite. Le Conseil établit maintenant des lignes directrices complémentaires concernant la diffusion en direct des signaux "3 - 1" de la CANCOM. Les demandes présentées par des entreprises de télédiffusion en direct qui se conforment aux lignes directrices suivantes seront traitées avec célérité par le Conseil, mais resteront assujetties aux exigences statutaires touchant la publication dans la Gazette du Canada et la notification publique. Lignes directrices: A. Télévision par abonnement: 1. Aux fins du présent avis, les entreprises de télévision par abonnement sont des entreprises de radiodiffusion qui se servent d'émetteurs de télévision de faible puissance pour diffuser, sous forme de signaux codés, des signaux de la CANCOM à des abonnés. 2. Les entreprises de télévision par abonnement doivent se trouver dans le "marché principal", c.-à.-d. dans un marché où la diffusion des services canadiens de la CANCOM est actuellement autorisée. 3. Les requérantes doivent s'assurer de satisfaire aux critères de distribution des signaux "3 - 1" décrits dans la décision CRTC 83-126 autorisant la CANCOM à distribuer ces signaux. 4. Avant de présenter leurs demandes au Conseil, les requérantes doivent obtenir du ministère des Communications une attestation prouvant que les fréquences requises sont disponibles et que les fréquences proposées sont acceptables du point de vue technique. 5. Les requérantes doivent fournir des preuves détaillées sur les facteurs techniques, économiques et démographiques pour appuyer leurs demandes d'exploitation d'une entreprise de télévision par abonnement. 6. Les lignes directrices énoncées dans l'avis public CRTC 1983-109 sur les majorations tarifaires pour les entreprises de télédistribution de classe B (moins de 3.000 abonnés) s'appliquent également aux entreprises actuelles de télévision par abonnement. B. Diffusion de services de la CANCOM par des stations de télévision en direct diffusant en clair. Certaines requérantes se sont vu accorder des licences de diffusion de toute la gamme de services canadiens de la CANCOM à l'aide d'émetteurs de télévision en clair. Puisque ces dernières, de par leurs licences, sont considérées comme des entreprises d'émission de radiodiffusion, elles sont assujetties aux exigences du règlement sur la télédiffusion. Ces exigances, tout particulièrement à cause de leur application aux normes de contenu canadien, font qu'il est impossible au Conseil de traiter les demandes de diffusion des signaux "3 - 1" de la CANCOM provenant des réseaux américains. (PN-164)

Canada

Unesco
Colloque international

Ottawa, le 10 août 1983 – La difficulté de la communication entre cultures est un obstacle majeur au développement de l'humanité. Une trentaine de philosophes, d'anthropologues et d'experts en sciences sociales se sont penchés sur cette question à l'occasion du Colloque de l'Unesco sur les universaux transculturels qui a eu lieu au Centre de Conférences du Gouvernement, à Ottawa, du 15 au 19 août 1983.

Cette rencontre internationale rassemblait des spécialistes d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques du Nord et du Sud pour examiner les moyens qui permettraient de surmonter ces difficultés de communication inter-culturelles et de résoudre les disparités socio-économiques qui en résultent. Alors que notre monde dévient de plus en plus "petit" et notre planète plus peuplée, et que notre société se transforme en une société globale où les interdépendances se multiplient, les obstacles d'ordre culturel deviennent plus apparents et les problèmes d'interaction plus aigüs. Il est d'une importance primordiale d'identifier des éléments de solution qui permettront une co-existence pacifique basée sur le respect mutuel.

L'objet de la réunion était de dégager les conditions d'élaboration d'une philosophie des valeurs qui soit compatible avec le respect de la diversité des cultures en tenant compte de la valeur positive de leur interpénétration. Une attention particulière était accordée aux valeurs qui traduisent l'attachement de toutes les cultures aux principes sur lesquels se fondent le respect des droits de l'homme et l'aspiration à la paix. Des spécialistes canadiens participaient activement au colloque; deux d'entre eux présentaient des documents de travail.

La réunion était organisée par la section de philosophie de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). La Commission canadienne pour l'Unesco était l'hôte, grâce à une subvention offerte par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada.

Bien que les problèmes soient universels, le Canada a été choisi comme lieu de rencontre, étant donné la nature multiculturelle de sa société et des recherches importantes qui ont été entreprises par les Canadiens dans ce domaine.